Stationnement des camions de 2,8 tonnes et plus

En complément du stationnement résidentiel, la municipalité a décidé d'interdire aux chauffeurs de camions de deux tonnes huit et plus de garer leur véhicule en ville, à l'exception de secteurs spécifiques, situés dans les zones industrielles ou des parkings collectifs.

Les véhicules non concernés par l'arrêté municipal

- Les véhicules des services d'intérêt général
  - Ambulances
  - Samu et autres urgences médicales
  - Police
  - Pompiers...
- Les camions de livraison
- Les camionnettes et les poids lourds des commerçants des marchés alimentaires et forains
  - Des Tilleuls (le vendredi)
  - Du Centre (jeudi et dimanche)
  - De Casanova, dans le sud de la ville (mercredi et samedi) autorisés à stationner aux alentours, entre 5 heures du matin et 15 heures.

Poids lourds autorisés à se garer dans certains secteurs

Quartier nord

- Parking du supermarché Leclerc Express au 127, avenue Descartes
- Angle de l'avenue Roland-Garros et de la rue des Martyrs-de-la-Déportation

Quartier centre

- Voies publiques des zones d'activité économique et industrielle de La Molette et du Coudray

Quartier sud

- Parking du marché Casanova

Téléchargement

Arrêté municipal réglemantant le stationnement des véhicules de 2,8 tonnes et plus sur l'ensemble de la commune du Blanc-Mesnil	982.85 Ko

À savoir

Tout contrevenant s'expose à payer une **amende forfaitaire** fixée par arrêté municipal.

Contact

Mairie du Blanc-Mesnil (Hôtel de ville)

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex
France
01 45 91 70 70
Horaires :
Lundi 09:00-12:30, 14:00-17:30
Mardi 14:00-17:30
Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30
Jeudi 09:00-12:30, 14:00-17:30
Vendredi 09:00-12:30, 14:00-17:30
Samedi 09:00-11:45
Fermé, ouvre à 09:00

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.